



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 Novembre 2024

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 15 Présents : 12 Procurations : 3

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Madame la Maire.

La séance a été ouverte à 20h43.

Présents :

- Mesdames ABADIE, DELFINI, LACROIX, MARTELOZZO, ROSTAN, RUBIO, SAVARD
- Messieurs CANDIARD, DASSIEU, HEINIGER, KLEIN-MEYER, PERIN

Procurations :

- Monsieur PERIN donne procuration à Madame ABADIE
- Monsieur RAGOT donne procuration à Madame DELFINI
- Monsieur KLIMACEK donne procuration à Monsieur KLEIN-MEYER

Absents :

- Mesdames CAZENAVE, FRITZ
- Monsieur DAUBA, SUEL

Secrétaire de séance : Véronique DELFINI

1.Approbation du Procès-verbal du 16 octobre 2024

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

2.Approbation du rapport d'activité de la Communauté des Communes de la Gascogne Toulousaine

Madame la Maire rappelle que les éléments ont été envoyés en amont du Conseil Municipal lors de l'envoi de la convocation.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

3.Délibération pour les chèques cadeaux des agents et de leurs enfants

Madame la Maire propose de reconduire les chèques cadeaux de fin d'année pour les agents.

Elle informe que l'attribution concerne tous les agents titulaires, les contractuels, les bénévoles de la bibliothèque ainsi que les enfants de tous les agents.

Pour les adultes, la somme sera de 50 € et pour les enfants, elle sera de 40€.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 Novembre 2024

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 15 Présents : 12 Procurations : 3

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

4.Délibération pour la mise à disposition du terrain communal pour la construction de la crèche multi-accueil de Pujaudran

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que par une délibération n°12/11/2024-140 du 12 novembre 2024 le Conseil Communautaire de la CCGT s'est prononcé favorablement à la réalisation d'un multi-accueil de 20 berceaux sur la commune Pujaudran et a acté le démarrage des études. Il est rappelé au Conseil que la commune de Pujaudran est propriétaire d'un terrain situé avenue Victor Capoul, parcelle cadastrée AH 44, d'une superficie de 8 181 m². Considérant les motifs d'intérêt général de la construction d'un multi-accueil, Madame la Maire propose que la commune de Pujaudran cède à l'euro symbolique à la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine une parcelle de 1 500 m² en vue de l'implantation de cette future structure. Une division parcellaire et un nouveau bornage devront au préalable être réalisés par la commune. Les études géotechniques et géomètres pourraient commencer dès début 2025.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

5.Délibération pour la finalisation du Contrat Bourg Centre

Madame la Maire rappelle au Conseil Municipal l'élaboration du Contrat Bourg Centre avec la Région Occitanie.

Les grands axes et les fiches actions travaillées entre la Mairie, le bureau d'études et les différents partenaires sont présentées.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

6.Délibération pour le recensement : fixation des conditions financières pour la coordonnatrice

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aura un recensement à Pujaudran du 16 janvier au 15 février 2025 qui entraînera 20 heures de travail complémentaires de l'agente coordonnatrice du recensement. Elle encadrera les agents recenseurs et devra faire les saisies des fiches.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 Novembre 2024

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 15 Présents : 12 Procurations : 3

7.Délibération pour le recensement : fixation des conditions pour les agents recenseurs

Madame la Maire informe de la nécessité de recruter trois agents recenseurs suivant une indemnisation :

- Bulletin individuel : 1,80€
- Feuille de logement : 1,20€
- Frais de déplacement : 100€
- Forfait de téléphone : 20€
- Séances de formation : 100€ (50x2)

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

8.Délibération demande de subventions Maison de Santé

Rajout à l'ordre du jour validé par le Conseil Municipal

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de déposer des dossiers de subventions, notamment DETR en vue d'une éventuelle construction d'une maison de santé regroupant plusieurs professionnels.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

9.Délibération demande de subventions Aménagement autour du parcours de santé

Rajout à l'ordre du jour validé par le Conseil Municipal

Madame la Maire demande l'autorisation de déposer des dossiers de subventions, notamment DETR en vue d'un aménagement sport et loisirs au parcours de santé.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

10.Délibération pour le passage de la Route d'Occitanie à Pujaudran

Rajout à l'ordre du jour validé par le Conseil Municipal

Madame la Maire rappelle que l'étape de la Route d'Occitanie qui devait se tenir sur Pujaudran en Juin 2024 est reportée le 20 Juin 2025.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 Novembre 2024

Conseillers municipaux en exercice: 19
Votants : 15 Présents : 12 Procurations : 3

La nouvelle convention doit être signée avec un acompte de 50 % (12500€) à verser en 2024 sur le budget 2024 et le solde en Juin 2025.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

Madame la Maire informe que qu'elle renouvellera les demandes de subventions auprès de la communauté des communes, du Département et de la Région Occitanie.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

11. Points divers

- Repas des aînés le dimanche 15 dimanche.
- Antenne 5G : déclaration préalable de travaux pour une antenne 5G de 36 mètres a été refusé parce que le réseau électrique n'est pas assez puissant dans le secteur. La société, en charge de l'antenne, propose de prendre en charge la construction d'un transformateur pour renforcer le réseau. Madame la Maire propose que la société soit contactée pour voir si d'autres emplacements seraient susceptibles de les intéresser.
- Cinéma de Plein Air le vendredi 20 juin 2024 ; le même jour que la Route d'Occitanie.
- Commémoration 11-Novembre : Madame la Maire informe que la Commémoration du 11-Novembre aura lieu le dimanche 17 novembre à 11h suivi d'un apéritif dans la salle de motricité. Il est demandé aux conseillers d'être sur place à partir de 9h30.
- Travaux salle des fêtes : Madame la Maire indique que les travaux de peinture sont en cours et devraient être bientôt finis. Elle rappelle que l'inauguration et la pose de la plaque avec le nouveau nom (« André LABADENS ») de la salle des fêtes aura lieu le vendredi 29 novembre à 19h00.

Fin de séance : 22h38

Le secrétaire de séance
Véronique DELFINI

Madame la Maire
Muriel ABADIE